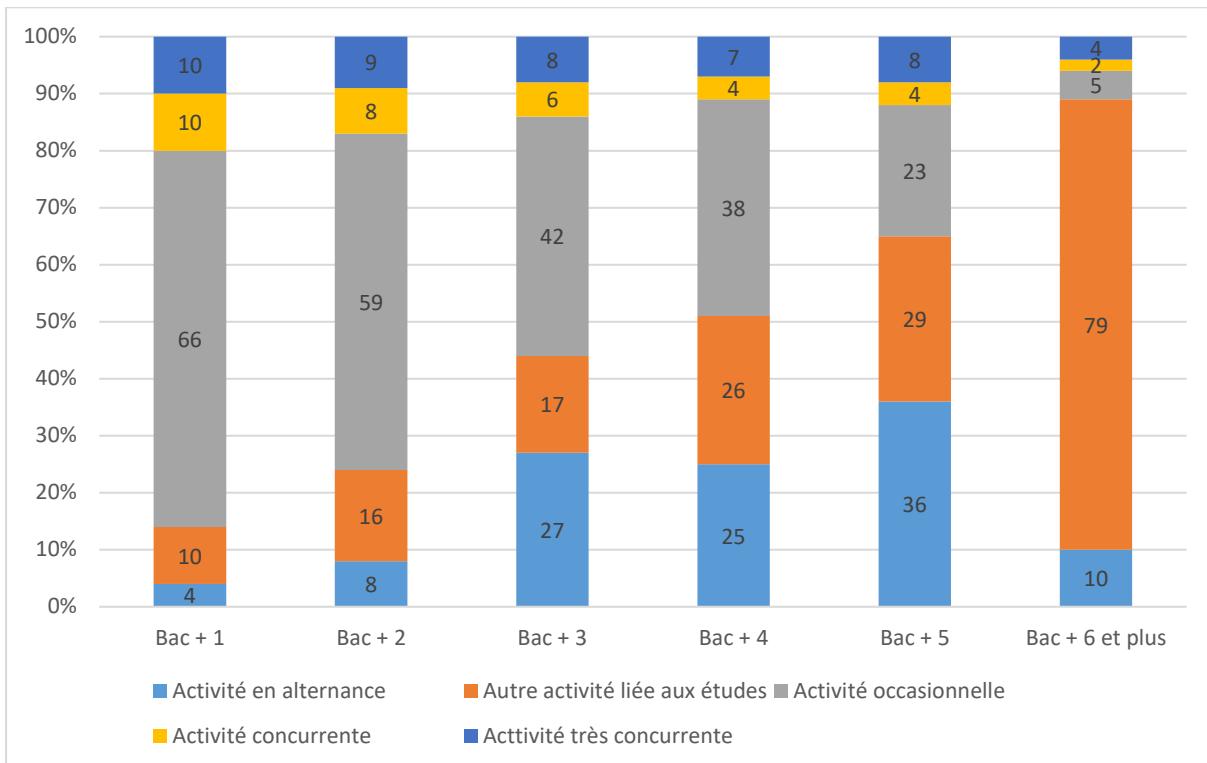


ERRATUM

Des erreurs se sont glissées dans trois graphiques du chapitre « Activité rémunérée pendant les études, atout ou danger ? » de Bora Bayrak et Hugo Harari-Kermadec.

Graphique 1 : Types d'activité rémunérée par niveau d'étude (%)



Source : enquête *Conditions de vie* 2023

Champ : Ensemble des étudiant·es exerçant une activité rémunérée pendant l'année universitaire sauf celles et ceux qui sont dans les niveaux « Capacité en Droit, mise à niveau, DAEU, Classe passerelle » et « Diplôme Universitaire » (n=20570)

Lecture : 59 % des étudiant·es en Bac+2 exercent une activité occasionnelle. La largeur de la colonne est proportionnelle au nombre de répondants dans le niveau considéré.

Note : Selon la catégorisation de l'OVE :

Autre activité liée aux études : Activité rémunérée très en lien ou totalement en lien avec le contenu des études.

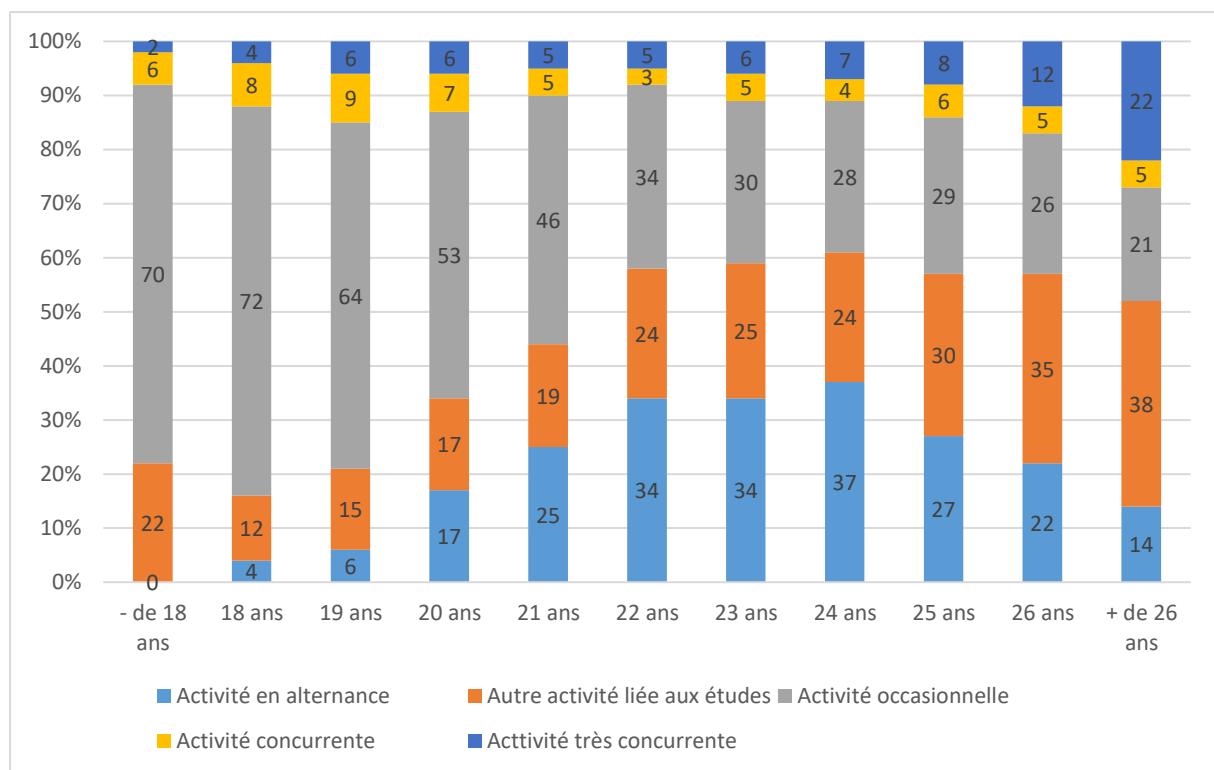
Activité occasionnelle : Activité rémunérée non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps

Activité concurrente : Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an

Activité très concurrente : Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an

*Les stages ne sont plus inclus dans la classification des activités rémunérées des étudiant·es.

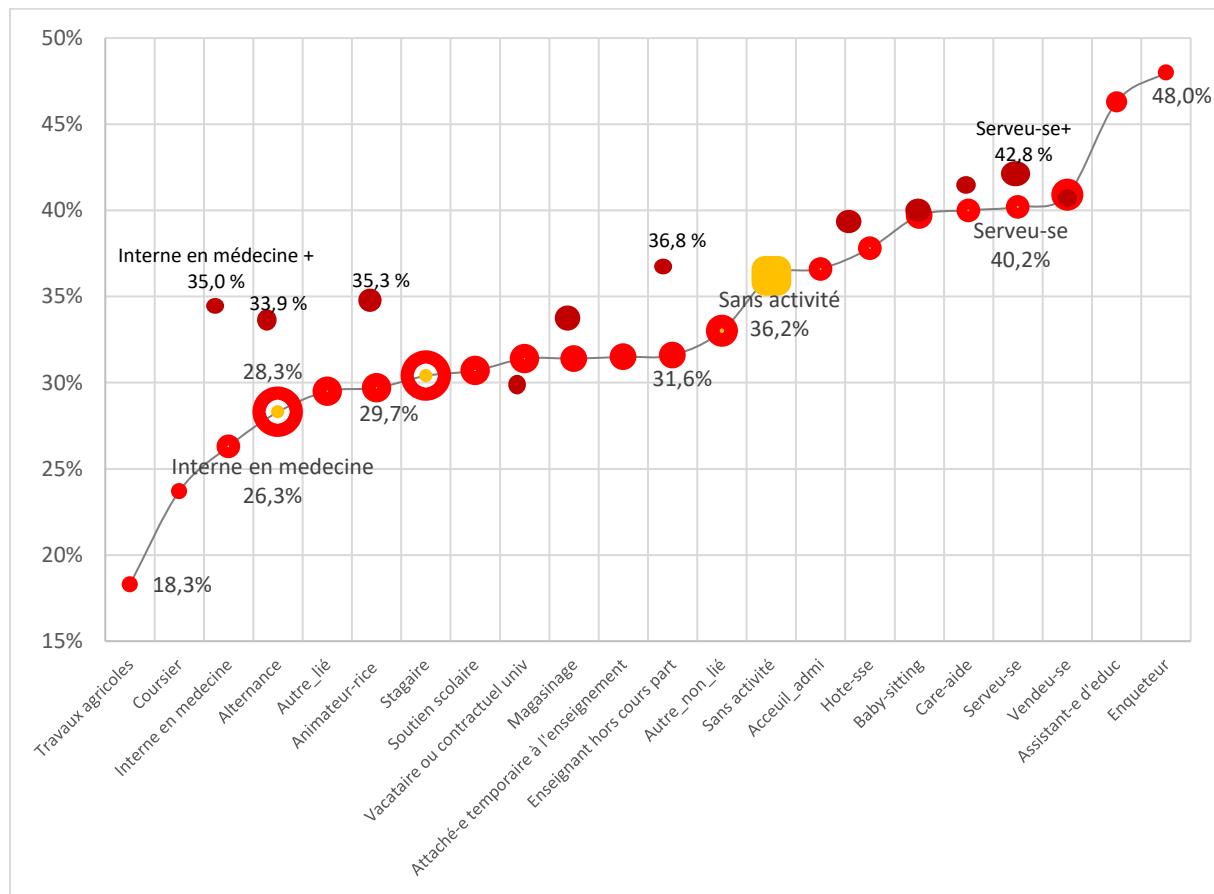
Graphique 2 : Types d'activités rémunérées par tranches d'âge (%)



Source : enquête Conditions de vie 2023

Champ : Ensemble des étudiant·es exerçant une activité rémunérée pendant l'année universitaire (n=21 003).

Graphique 6 : La part des étudiant·es présentant des signes de détresse psychologique par type d'activité exercée



Source : enquête Conditions de vie 2023

Champ : ensemble des répondant·es (n=49 523). Cependant, trois activités exercées par moins de 25 personnes (escorting-prostitution, guide touristique et street-marketing) n'apparaissent pas sur le graphique. Leurs proportions des étudiant·es ayant des signes de détresse psychologique figurent parmi les plus élevés, respectivement 76,9 %, 47,8 % et 42,9 %.